

# AGPSY

ASSOCIATION GENEVOISE DES PSYCHOLOGUES  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION SUISSE DES PSYCHOLOGUES

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

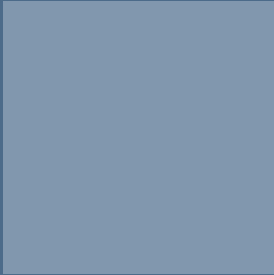
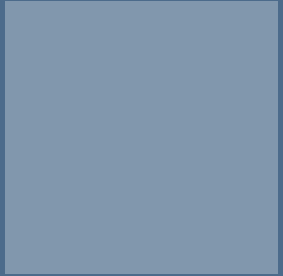
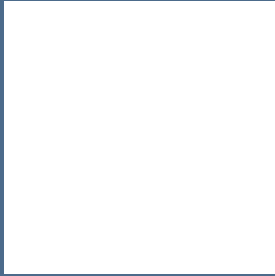
2017

The image is a collage of various scenes from Geneva, Switzerland. It features several Swiss national flags (red with a white cross) and cantonal flags, including the yellow flag of the Canton of Vaud with a black eagle. The background shows a cityscape with buildings, a bridge, and green hills. A grid of semi-transparent blue squares is overlaid on the collage. The year '2017' is written in white, bold, sans-serif font in the lower right quadrant of the collage.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>ÉDITORIAL</b>	<b>5</b>
<b>RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS</b>	<b>7</b>
■ Enjeux politiques	14
■ Enjeux professionnels	16
■ Enjeux de la formation	18
<hr/>	
<b>PRÉSENTATION DES PROJETS</b>	<b>22</b>
■ Vivre ensemble et bien-être psychique	22
■ Santé mentale en entreprise	23
■ Vieillesse et Silver économie	23
■ Psychoéducation et Open dialogue	24
■ Promotion de la santé psychique	24
■ Protection de la population	25
■ Migration humaine contemporaine	25
<hr/>	
<b>ENGAGEMENTS</b>	<b>28</b>
<b>PERSPECTIVES</b>	<b>32</b>
<hr/>	
<b>COMPTE D'EXPLOITATION 2017</b>	<b>36</b>
<b>BILAN 2017</b>	<b>37</b>
<hr/>	
<b>ORGANE</b>	<b>40</b>
<b>INSTANCES</b>	<b>41</b>



# ÉDITORIAL

En 2017, notre association a poursuivi sa trajectoire sur la lancée des années précédentes, avec pour résultat une année haute en couleur, riche en échange, en partenariats et en concrétisations.

Ce nouveau rapport d'activité présente les actions menées pour défendre nos visions et nos intérêts, promouvoir nos expertises et représenter nos professions au sein des instances politiques afin de mieux répondre aux besoins de nos concitoyen-ne-s.

Ce travail, bien plus qu'une déclaration d'intention, commence à porter ses fruits aux niveaux fédéral, cantonal et communal.

Ces résultats découlent une fois encore de l'engagement exemplaire du comité, des membres des commissions, de nos collaboratrices, mais également de nos partenaires qui ont soutenu nos actions et les ont enrichies de leurs réflexions et de leur énergie.

Il nous appartient maintenant de garder ce cap, de poursuivre sur la même dynamique positive et d'incarner les nouvelles perspectives dessinées dans le cadre des *objectifs 2018+*.

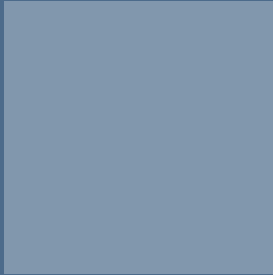
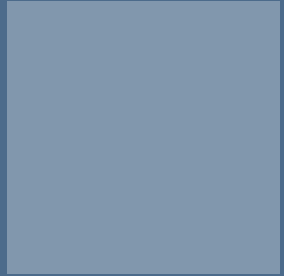
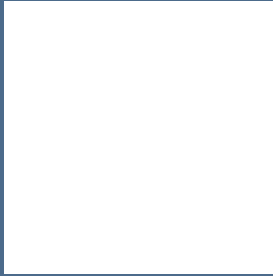


Une profonde mutation de notre société est en cours, incluant des défis sociétaux, économiques et environnementaux sans précédent. Dans ce contexte, seule la mise en commun des forces, des idées et des compétences de tous les acteurs genevois permettra de construire des solutions adéquates et pérennes.

Si la tâche est immense, notre volonté est clairement affichée de soutenir cette mobilisation constructive. L'action de notre association va donc se poursuivre, et je m'en réjouis.

Mes plus vifs remerciements vont à nos membres, à nos partenaires, et à celles et ceux engagé-e-s pour développer le bien-être psychique et un vivre ensemble épanouissant à Genève.

**Loïc Deslarzes**  
*Président AGPsy*



# RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

Ce nouveau rapport d'activité présente l'ensemble des activités réalisées par notre association en fonction des thématiques : travail de réseau, prestations aux membres, représentations, événements, grands dossiers, dossiers internes et visibilité.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

### Rencontres politiques

- Monsieur Pierre Maudet, Conseiller d'État (DSE)
- Madame Lisa Mazzone, Conseillère nationale (GE)
- Monsieur Manuel Tornare, Conseiller national (GE)
- Monsieur Christian Frey, Député au Grand Conseil du canton de Genève
- Monsieur Thierry Apothéloz, Conseiller administratif de Vernier et Président ACG
- Monsieur Antoine Barde, Maire d'Anières
- Monsieur Rémy Pagany, Maire de Genève

## Collaborations institutionnelles

- AGOER, Monsieur Pierre Coucourde, Président
- BCAS, Madame Diane Devaux, Secrétaire générale
- Bureau de l'intégration du canton de Genève, Monsieur Nicolas Roguet, Délégué à l'intégration
- Cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné, Monsieur Marc Simeth, Président
- Cellule AGPsy-Police, Madame Helena Casazza Latorre, Responsable
- Commission des mesures d'accompagnement, Madame Christina Stoll, Directrice générale OCIRT
- Commission consultative pour la formation des psychologues, Madame Nora Schneider, Présidente
- FER, Monsieur Didier Grometto, Directeur
- FSP, Madame Sabine Schläppi, Secrétaire générale
- Groupe de confiance, Madame Sophie De Weck, Directrice
- Groupement des cadres de l'administration, Monsieur Didier Crettol, Président
- HUG, Madame Véronique Giacomini, Psychologue répondante
- INSOS, Monsieur Jérôme Laederach, Président
- Institut Éthique, Histoire et Humanités, Dre Samia Hurst, Directrice
- LAVI, Monsieur Vasco Dumartheray, Directeur
- OCPPAM, Monsieur Jérôme Felley, Directeur
- Office de l'urbanisme, Monsieur Sylvain Ferretti, Directeur général
- Office de l'urbanisme, Monsieur Frédéric Josselin, Directeur service concertation et communication
- OMP, Madame Maja Perret-Catipovic, Directrice médico-pédagogique
- ORCA, Lieutenant-colonel Peter Brander, Chef état-major
- Réseau CUMP
- SIS, Monsieur Nicolas Schumacher, Commandant
- Dr Grégoire Lagger, Spécialiste de l'éducation thérapeutique



## Réseau académique

- Pr Edouard Gentaz, Président de la section de Psychologie de la FPSE
- Pr Olivier Desrichard, Directeur du programme de psychologie appliquée et GREPS
- Pr Matthias Kliegel, Directeur du Centre interfacultaire de gérontologie et d'études de vulnérabilités
- Pr Philippe Dugerdile, Professeur HES – HEG
- Pr. José Ramirez, Professeur HES – HEG
- Dre Jacinthe Douesnard, Professeure agrégée de l'Université du Québec à Chicoutimi

## Prestations

- Permanence téléphonique et orientation du public
- Conseil pour l'obtention du droit de pratique et des titres de spécialisation FSP
- Inscription des psychologues-psychothérapeutes à l'annuaire AMG

## Représentations

- Fédération Suisse des Psychologues (FSP)
- Groupe Intercantonal Romand et Tessinois (GIRT)
- Formation des Associations Romandes et tessinoises des Psychologues (FARP)
- Conseil participatif de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE)
- Groupe de travail « Santé 2030 », Direction générale de la Santé
- Assemblée générale de la LAVI
- Collège Romand de Psychologie d'Urgence (CRPU)

## Organisation d'événements et de formations

- Janvier - Conférence « De la survivance à la vie. Le travail thérapeutique auprès de personnes traumatisées »
- Février - Soirée « Rencontre avec le cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné »
- Mars - Conférence « Psychothérapie psychologique remboursée par l'assurance maladie : mobilisation et information »
- Avril - Séance d'information « Stages, stages abusifs et premiers emplois »
- Avril - « Forum carrières FPSE »
- Juin - Soirée « Dégustation de vin »
- Septembre - Soirée « Psychothérapie déléguée : vers un nouveau modèle de collaboration psychologues-médecins »
- Octobre - Atelier de réflexion « Objectifs 2018+ »
- Novembre - Journée de formation « Urgence et trauma : actions et conséquences pour les intervenants de première ligne »
- Décembre - Soirée « Bulles »
- Cafés solidaires, organisés par l'ADEPSY et avec le soutien de la FPSE

## Grands dossiers

- Psychologie et urbanisme
- Promotion du psychologue de proximité
- Personne de confiance : formation et intervention
- Fin de la période LPsy : quels impacts pour Genève
- Demande de l'augmentation des tarifs des psychothérapeutes de la LAVI au tarif de la LAA
- Participation au symposium care team de l'armée
- Participation à la journée technique romande
- Psychologue premier emploi : application des directives CSME
- SCORE : suivi du dossier auprès de l'Office du personnel de l'État de Genève
- Révision de la Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients
- Silver économie : renforcement cognitif des seniors

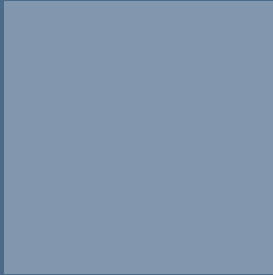
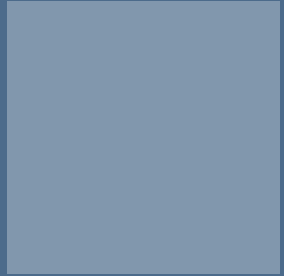
- Collaboration avec la FPSE pour la recherche de places de stages pour les étudiants en psychologie clinique
- Publication du cycle de conférences sur l'exil
- Troubles DYS : suivi du dossier avec nos partenaires
- Intégration au groupe Alzheimer de la DGAS
- UniR, organisé par l'ADEPSY, l'ADESE et la FPSE

### Dossiers internes

- Séances du comité et des commissions opérationnelles
- Assemblée générale du 22 mai 2017
- Gestion des affiliations et des démissions des membres

### Médias, communication et visibilité

- Newsletter aux membres
- Évolution du site internet
- Carte de vœux 2018
- Tribune de Genève, article : *Violée à la sortie d'un club, elle perd la mémoire*, mai 2017
- Tribune de Genève, courrier des lecteurs : *La sécurité de tous est en jeu*, septembre 2017
- RTS, reportage : *Après un incendie : des dégâts psychologiques parfois importants*, février 2017
- Infoprisons, interview : *Les psychologues entrent dans la bataille autour du secret professionnel*, février 2017
- Radio Lac, interview : *Comment faire face au blues du dimanche soir ?* septembre 2017
- Radio Lac, interview : *Pourquoi regarde-t-on toujours les mêmes films durant les fêtes de fin d'année ?* décembre 2017
- Communiqué de presse AGPsy : *PsyReg. Consultez-le pour trouver un praticien reconnu !* septembre 2017
- Communiqué de presse : *Psychologues exclus : conséquences sur la qualité du suivi des élèves*, décembre 2017



## **ENJEUX POLITIQUES**

Témoignage de Manuel Tornare

**14-15**

## **ENJEUX PROFESSIONNELS**

Témoignage de Serge Dal Busco

**16-17**

## **ENJEUX DE LA FORMATION**

Témoignage de Christina Stoll

**18-19**

# ENJEUX POLITIQUES

Au niveau fédéral, l'entrée des psychologues-psychothérapeutes dans la LAMal est le dossier politique prioritaire.

Concrètement, il s'agit de faire adopter le modèle de prescription médicale ; système appliqué pour tous les intervenants non-médecins dans le domaine de la santé. Il permet à un expert d'effectuer un soin, sous ordonnance médicale, et de le facturer sous sa propre responsabilité.

Pour la prise en charge de la souffrance psychique, ce modèle ne s'applique toujours pas, alors même que les experts psychologues-psychothérapeutes ont la formation la plus exigeante dans le domaine, soumise aux critères de loi fédérale LPsy.

Dans un contexte qui vise à garantir la qualité des soins aux patients, cette discrimination est inacceptable et a pour conséquence un accès aux soins psychothérapeutiques inadapté, favorisant une santé psychique à deux vitesses.

En 2017, notre association a poursuivi ses efforts pour mobiliser les Conseillers nationaux sur ce dossier et soutenir la Fédération Suisse des Psychologues. Ce travail a permis d'organiser, début 2018, en marge des sessions parlementaires à Berne, une séance de présentation à une délégation de Conseillers nationaux romands.

## RENCONTRES 2018

- Mme Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère Nationale (GE)
- M. Roger Golay, Conseiller National (GE)
- Mme Adèle Goumaz Thorens, Conseillère Nationale (VD)
- M. Jacques-André Maire, Conseiller National (NE)
- Mme Ada Marra, Conseillère Nationale (VD)
- M. Mathias Reynard, Conseiller National (VS)
- M. Manuel Tornare, Conseiller National (GE)
- Bref échange avec M. Alain Berset, Président de la Confédération

## Convaincre Berne...

Au printemps 2018, lors d'une séance de travail très constructive, L'AGPsy et la FSP ont pu démontrer que nos autorités fédérales ne mesuraient pas suffisamment l'importance à donner aux psychologues de ce pays et à leur confier une place qu'ils devraient légitimement exercer, au sein de la science et en premier lieu auprès des patient-e-s !

En effet, alors qu'on considère qu'environ 30% de la population suisse est confrontée à des problèmes psychiques et qu'environ 50% des bénéficiaires de l'AI le sont pour les mêmes motifs, alors que sur le plan politique, de nombreux parlementaires ont interpellé le CF ou leurs collègues sur des thèmes gravitant autour de cette problématique, les réponses du CF ou les votes des parlementaires semblent trop souvent ignorer cette réalité ou l'exprimer avec une grande mollesse !

L'interpellation du CN PLR J. Eder en 2016, prenant prétexte du nombre insuffisant de psychiatres en Suisse, demandait à l'Exécutif de prévoir une offre suffisante pour le traitement des maladies psychiques, avec à la clef une garantie de bénéficier de soins efficaces dans l'assurance de base.



### MANUEL TORNARE

*Conseiller national PS  
Ancien Maire de Genève*

Il interpellait aussi l'Office fédéral de la santé publique concernant l'interruption de la procédure visant à changer de système (remplacement de la psychothérapie déléguée par un modèle de prescription réglé dans l'OAMal/OPAS).

Dans sa réponse de 2016, le CF promettait que la décision relative au passage éventuel du modèle de psychothérapie déléguée au modèle de prescription serait prise prochainement !

À la suite de l'entrevue de mars 2018 citée ci-dessus, nombre de parlementaires ont la conviction que certaines revendications de l'AGPsy et de la FSP sont légitimes et qu'il en va d'un enjeu national de santé publique !

# ENJEUX PROFESSIONNELS

À Genève, de très nombreux psychologues exercent au sein des organismes publics et parapublics, et parmi eux, un grand nombre de nos membres.

Ces entités appliquent les lois et les règlements publics en vigueur, et notamment la politique salariale de l'État. De ce fait, ces professionnel-le-s sont pleinement concerné-e-s par les grands projets de la fonction publique tels que la réévaluation des fonctions (SCORE), la révision CPEG, etc.

En 2017, l'AGPsy a renforcé les contacts avec le cartel syndical de la fonction publique, les associations de cadres de l'administration et les autorités en charge de ces dossiers.

Ce faisant, elle a organisé une soirée d'échange avec M. Marc Simeth, Président du cartel.

En parallèle, une rencontre a eu lieu avec M. Serge Dal Busco, Conseiller d'État en charge du Département des Finances et M. Grégoire Tavernier, Directeur général de l'Office du personnel de l'État.

Cette rencontre a permis d'obtenir des réponses très rassurantes concernant la réévaluation des psychologues dans le cadre du projet SCORE.

Pour rappel, l'AGPsy défend depuis des années la valorisation salariale des psychologues ainsi que le maintien de la diversité des fonctions existantes au sein du grand État.

## RENCONTRES

- Cartel intersyndical, M. Marc Simeth, Président
- DF, M. Serge Dal Busco, Conseiller d'État
- GCA, M. Didier Crettol, Président
- OPE, Grégoire Tavernier, Directeur général

## ÉVÈNEMENT ORGANISÉ

- Soirée « Rencontre avec le cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné », avec M. Marc Simeth, Président



## Des compétences humaines à valoriser

L'État de Genève emploie un nombre croissant de psychologues dans des domaines aussi divers que l'orientation professionnelle, la santé, le soutien aux personnes fragilisées ou l'aide aux victimes. Autant de tâches centrées sur les individus, qu'ils appartiennent à l'administration ou au reste de la collectivité.

Conscient du rôle primordial des personnes qu'il emploie, l'État modernise sa gestion des ressources humaines. Il attire l'attention des nouveaux collaborateurs sur les valeurs du service public. Il crée un environnement de travail qui bénéficie à leur bien-être et favorise l'équilibre entre la vie professionnelle et privée. Surtout, alors que les métiers évoluent de plus en plus vite, il propose une offre de formation riche et variée.

Il s'agit de s'adapter à un monde de plus en plus complexe sans jamais oublier la primauté de la personne. Les smartphones et les robots ont beau se multiplier, l'être humain reste primordial. La technologie nous amène à interagir constamment avec autrui. Il nous faut toujours plus communiquer et collaborer.



**SERGE DAL BUSCO**  
*Conseiller d'État*

L'État veille ainsi à reconnaître et à valoriser les hommes et les femmes qui, grâce à leurs qualités relationnelles, garantissent un service public de qualité. C'est dans cet esprit qu'il veut réformer son système d'évaluation des fonctions. Sur la base d'une analyse approfondie des métiers, le projet de nouveau Système compétence, rémunération, évaluation (SCORE) met en valeur les compétences relationnelles et favorise l'évolution au sein d'un métier, ce qui bénéficie, entre autres, à la filière psychologique. Cette reconnaissance de l'être humain et de son développement concerne tout le personnel. Elle répond aux défis de notre temps et à une volonté commune de toujours mieux servir les citoyens.

# ENJEUX DE LA FORMATION

Avec l'entrée en vigueur des nouvelles directives du Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME), les conditions pour employer des stagiaires à Genève ont été clarifiées très précisément.

Valable pour toutes les professions, y compris les psychologues, ce nouveau cadre doit permettre d'éviter à l'avenir toute situation d'abus.

Jusqu'ici, certains employeurs genevois profitaient d'engager des jeunes professionnels, titulaires d'un master en psychologie, en qualité de stagiaire pour effectuer à bas prix (ou gratuitement) un travail de psychologue premier emploi.

En 2017, notre association a mené de nombreuses actions d'information et de sensibilisation auprès des autorités et des employeurs pour faire reconnaître la diversité et la richesse des lieux de formation et en même temps pour faire appliquer les directives du CSME.

Ce travail va se poursuivre ces prochaines années notamment pour adapter ce cadre à la formation des psychologues-psychothérapeutes.

## RENCONTRES

- AGOEER, M. Pierre Coucourde, Président
- DSE, M. Pierre Maudet, Conseiller d'État
- HUG, Mme Véronique Giacomini, Psychologue répondante
- INSOS, M. Jérôme Laederach, Président
- OMP, Mme Maja Perret-Catipovic, Directrice médico-pédagogique

## ACTIONS MENÉES

- Audition de la CMA
- Courrier d'information aux employeurs genevois

## ÉVÉNEMENT ORGANISÉ

- Séance d'information « Stages, stages abusifs et premiers emplois », avec Mme Stéphanie Bouchet-Rossier, Conseillère aux études de la FPSE, M. Loïc Deslarzes et Mme Esther Hartmann

## Des critères clairs pour lutter contre les abus dans les stages

Les différents acteurs du contrôle du marché du travail à Genève reçoivent régulièrement des dénonciations concernant des situations de stages abusifs.

Sur la base des différentes situations analysées, le Conseil de surveillance du marché de l'emploi a édicté des critères permettant de définir si une situation de stage doit être considérée comme problématique ou non.

Le CSME a ainsi décidé de considérer comme *non problématiques* les stages qui répondent aux critères suivants :

- Stages obligatoires ou optionnels suivis dans le cadre d'une formation certifiante ;
- Après une première formation finalisée (ex. Bachelor), stages d'orientation en vue d'une deuxième formation (ex. Master), sous condition que l'utilité du stage soit attestée par l'institut de formation organisant la deuxième formation ;
- Stages de réinsertion professionnelle ou sociale dans la mesure où ils relèvent d'un dispositif légal fédéral ou cantonal.



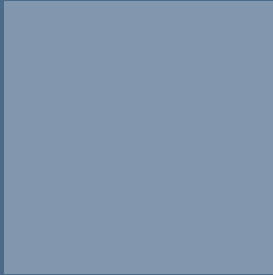
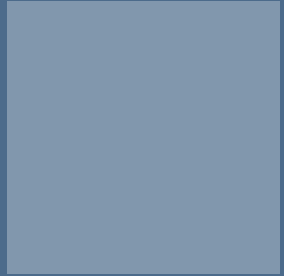
### CHRISTINA STOLL

*Directrice générale de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail*

Les stages qui entrent dans le cadre d'une formation certifiante, par exemple pour obtenir le titre fédéral de psychologue, sont donc non problématiques. Le CSME ne prend pas position sur les aspects liés à la durée d'un tel stage et à sa rémunération.

Par contre, les situations qui ne correspondent pas aux critères fixés par le CSME ne sont pas de véritables stages mais doivent être considérées comme des (premiers) emplois. Dans ce cas, il convient d'appliquer les salaires fixés dans les conventions collectives de travail du secteur, respectivement se référer au calculateur de salaire en ligne (<http://www.calcsalge.ch/>) pour estimer le salaire usuel applicable.

Pour en savoir plus :  
<https://www.ge.ch/engager-personne-stage>



## PRÉSENTATION DES PROJETS

22-25

### **1. Vivre ensemble et bien-être psychique :**

le psychologue de proximité

### **2. Santé mentale en entreprise :**

la formation des personnes de confiance

### **3. Vieillesse et Silver économie :**

renforcement cognitif des seniors

### **4. Psychoéducation et Open dialogue :**

des méthodes pour mobiliser les ressources et les réseaux

### **5. Promotion de la santé psychique :**

renforcer les dispositifs de prévention

### **6. Protection de la population :**

soutien psychosocial

### **7. Migration humaine contemporaine :**

exil et intégration

# PRÉSENTATION DES PROJETS

En 2017, un atelier de travail a été organisé autour de l'avenir et des objectifs de notre association.

Cette demi-journée de réflexion, ouverte à tous nos membres, a permis de dégager des pistes concrètes pour améliorer nos prestations et de confirmer les lignes directrices de nos commissions et de nos projets innovants. Les plus importants sont les suivants :

## 1. VIVRE ENSEMBLE ET BIEN-ÊTRE PSYCHIQUE : LE PSYCHOLOGUE DE PROXIMITÉ

Le développement urbain prévu d'ici 2040 se réalisera notamment au sein des communes genevoises. Cette réalité questionne très fortement le vivre ensemble et la prise en charge psychologique de proximité. À ce jour, de nombreuses communes, faute de compétences légales, n'ont pas (ou peu) développé de prestations psychosociales. Cela a parfois pour conséquence

le renforcement de l'isolement, de la marginalisation et de la souffrance de nos concitoyen-ne-s. Pour l'AGPsy, cette situation est d'autant plus inacceptable que la précarité et les besoins de soutien augmentent à Genève. Dès lors, il s'agit de sensibiliser les communes à cette problématique et de les soutenir dans leurs réflexions et dans leurs actions. La promotion d'un psychologue de proximité devient une priorité.

### RENCONTRES

- ACG, M. Thierry Apothéloz, Président et conseiller administratif de Vernier
- BCAS, Mme Diane Devaux, Secrétaire générale
- CIGEV, Pr Matthias Kliegel, Directeur
- Commune d'Anières, M. Antoine Barde, Maire
- Commune de Genève, M. Rémy Pagany, Maire
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie
- Office de l'urbanisme, M. Sylvain Ferretti, Directeur général
- Office de l'urbanisme, M. Frédéric Josselin, Directeur service concertation et communication

## 2. SANTÉ MENTALE EN ENTREPRISE : LA FORMATION DES PERSONNES DE CONFIANCE

La souffrance au travail, le stress et les maladies psycho-professionnelles augmentent de manière très inquiétante et occasionnent un coût de près de 10 milliards de CHF par année en Suisse. Dans ce contexte, la prévention et la gestion des conflits peuvent contribuer à solutionner bon nombre de situations, avant qu'elles n'impactent la santé des collaboratrices. Ce travail peut être réalisé par des personnes de confiance, expert-e-s oeuvrant à l'interface de la psychologie, du droit et du management. Pour l'AGPsy, la formation de ces professionnel-les est un enjeu important pour les entreprises genevoises. Elle agira ces prochaines années pour mobiliser les expert-e-s du domaine, l'Université de Genève et la Fédération des Entreprises Romandes.

### **COLLABORATIONS INSTITUTIONNELLES**

- FER, M. Didier Grometto, Directeur
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie
- GREPS, Pr Olivier Desrichard, Directeur du programme de psychologie appliquée
- Groupe de confiance, Mme Sophie De Weck, Directrice

## 3. VIEILLISSEMENT ET SILVER ÉCONOMIE : RENFORCEMENT COGNITIF DES SENIORS

Le vieillissement de la population est un des défis majeurs pour notre société et notre économie. En 2050, il y aura quatre retraités pour un professionnel actif. Ce déséquilibre va mettre à mal nos modes de vie, nos assurances sociales et, de manière plus individuelle, nous questionne sur la place, le respect et la dignité que nous souhaitons offrir à nos aînés. Dans ce contexte, le vieillissement cognitif devient un enjeu primordial. Souvent méconnu, il est à l'origine de beaucoup de situations difficiles pour les personnes vieillissantes et leurs proches. Ce vieillissement n'est pas une fatalité et de nombreuses méthodes permettent de le ralentir. Pour notre économie, pour la santé et surtout pour les individus, le renforcement cognitif représente une solution novatrice pour le « bien-vieillir ». Notre association travaillera à la promotion de ce domaine, et plus particulièrement, des savoirs et des méthodes développées par le Centre interfacultaire de gérontologie et de vulnérabilité (CIGEG), pôle d'expertise genevois.

### **COLLABORATIONS INSTITUTIONNELLES**

- CIGEV, Pr Matthias Kliegel, Directeur
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie

## 4. PSYCHOÉDUCATION ET OPEN DIALOGUE : DES MÉTHODES POUR MOBILISER LES RESSOURCES ET LES RÉSEAUX

Les méthodes et les modalités de prise en charge des personnes en rupture psychique évoluent, notamment sous l'impulsion du Québec et des pays nordiques. D'une approche institutionnelle, centrée sur la personne, elles s'inscrivent dans une vision plus systémique et ouvrent de nouvelles perspectives pour mobiliser les ressources de la personne, mais aussi celles de tous les réseaux sociaux et privés. Ce faisant, elles renforcent le pouvoir d'agir (encapacitation) des individus. Notre association s'intéressera à ces approches afin de sensibiliser ses membres et les réseaux genevois (AI, INSOS, FASe, Université, Hets, etc.).

### **COLLABORATIONS INSTITUTIONNELLES**

- AGOEER, M. Pierre Coucourde, Président
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie
- GREPSY, M. Carlos Léon, Président
- HES – HEG, Pr Philippe Dugerdile, Professeur
- HES – HEG, Pr José Ramirez, Professeur
- INSOS, M. Jérôme Laederach, Président

## 5. PROMOTION DE LA SANTÉ PSYCHIQUE : RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION

Dans le domaine de la santé, y compris la santé mentale, la prévention est le moyen le plus efficace pour éviter les comportements à risque, les maladies et les coûts qu'elles engendrent. Cela dit, en Suisse et à Genève, la promotion et la prévention de la santé psychique sont encore trop peu développées. Pour l'AGPsy, il s'agit de les renforcer et de systématiser cette approche. En 2018, notre association poursuivra son travail sur ce dossier, notamment dans le cadre du groupe de travail « santé 2030 » de la Direction générale de la santé et par la création d'une interface de promotion.

### **REPRÉSENTATION AUPRÈS DE**

- Groupe de travail « santé 2030 », Direction générale de la Santé



## 6. PROTECTION DE LA POPULATION : SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Les catastrophes naturelles, les accidents de grande ampleur ou encore les risques d'attentats sont autant d'événements qui peuvent frapper la population genevoise. Dans ces moments difficiles, il est impératif de mettre en place une équipe de soutien et d'offrir un accompagnement psychologique aux personnes impliquées de manière directe ou indirecte et aux intervenants. Cette prestation est réalisée par la cellule psychologique d'urgence (AGPsy-Police). Notre association continuera à soutenir et à promouvoir son travail.

### RENCONTRES

- Cellule AGPsy-Police, Mme Helena Casazza Latorre, Responsable
- DSE, M. Pierre Maudet, Conseiller d'État
- OCPPAM, M. Jérôme Felley, Directeur
- ORCA, Lieutenant-colonel Peter Brander, Chef état-major
- Réseau CUMP
- SIS, M. Nicolas Schumacher, Commandant

### ÉVÉNEMENT ORGANISÉ

- Journée de formation « Urgence et trauma : actions et conséquences pour les intervenants de première ligne », avec la Police de Genève, les SIS, les HUG, la FPSE de l'Université de Genève, le CRSP et l'ASREEP

## 7. MIGRATION HUMAINE CONTEMPORAINE : EXIL ET INTÉGRATION

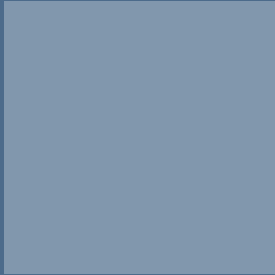
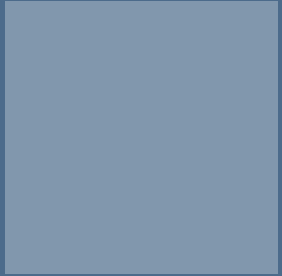
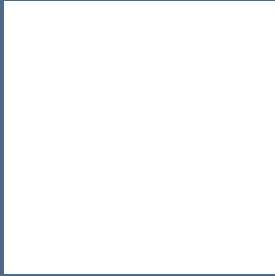
En janvier 2018, selon le Secrétariat d'État aux Migrations, la Suisse comptait plus de 2 millions d'étrangers de résidence permanente. Les bouleversements climatiques, économiques ou politiques poussent les hommes, les femmes et les enfants à quitter leur pays. Il est donc du ressort des politiques publiques de mettre en place un système d'accueil et d'intégration pour ces personnes, mais également de sensibilisation et d'information auprès des citoyens-ennes. Notre association continuera ses actions et son engagement sur cette délicate et essentielle réalité.

### RENCONTRES

- Bureau de l'intégration du canton de Genève, M. Nicolas Roguet, Délégué à l'intégration
- DSE, M. Pierre Maudet, Conseiller d'État
- FPSE, Pr Edouard Gentaz, Président de la section Psychologie

### ÉVÉNEMENTS

- Cafés solidaires, organisés par l'ADEPSY, en soutien avec la FPSE
- Ouvrage « Exils » (en cours d'édition, publication en 2018)



ENGAGEMENTS

28-31

PERSPECTIVES

32-33

# ENGAGEMENTS

Pour représenter, défendre et promouvoir les professions de la psychologie, 2'757 heures de travail ont été effectuées en 2017.

Ce travail a été réalisé comme suit :

- 1'650 heures par nos collaboratrices (0.92 ETP) ;
- 1'107 heures par le comité et les membres des commissions (0.58 ETP).

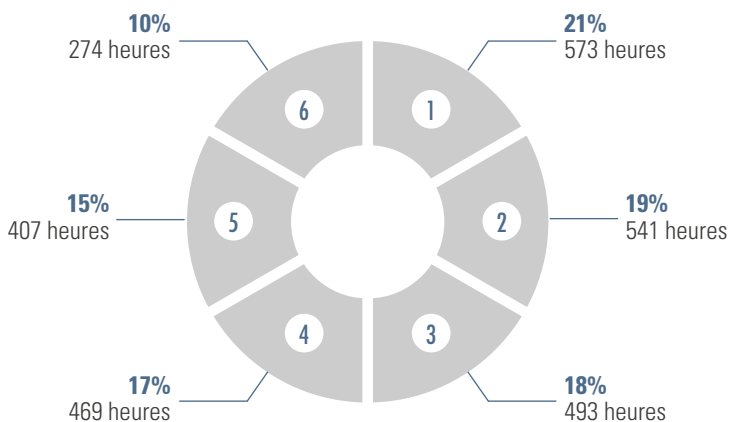
L'engagement « bénévole » représente ainsi 40% de notre force d'action, réalisé principalement par le Président (493 heures), la Vice-présidente (255 heures), la Trésorière (96 heures).

## RÉPARTITION DES HEURES SELON LES DIFFÉRENTS DOMAINES D'ACTIVITÉ

Pour la première fois, notre association est en capacité de présenter la répartition des heures de travail en fonction des différents domaines d'activité. Cette analyse est rendue possible grâce à la mise en place d'un système de reporting. Le diagramme ci-contre présente le détail des différentes rubriques.

Cette année, le « travail interne » est l'axe de travail le plus important avec 573 heures. Il représente 21% de notre engagement.

Cela s'explique par le changement du logiciel de comptabilité et le remplacement de notre Trésorière (+120 heures de travail complémentaire). Sans cela, cet axe reculerait en 4ème position, après la gestion des « grands dossiers » (541 heures), les « événements » (493 heures) et les « prestations aux membres » (469 heures).



### 1 Interne

Le travail interne comprend les réunions mensuelles du comité, l'Assemblée générale, les réunions des commissions, les séances de coordination, ainsi que la gestion de la comptabilité. Ce temps de coordination est d'autant plus important que l'AGPsy fonctionne en partie grâce à l'engagement de ses membres.

### 2 Grands dossiers

Les grands dossiers sont tous les dossiers majeurs traités par notre association (cf. grands dossiers en p.10). Cette liste est complétée par les dossiers innovants AGPsy présentés dans la section précédente.

### 3 Événements

Les événements permettent de sensibiliser nos membres et le public aux problématiques de notre profession. Ils offrent également des temps d'échange avec des experts reconnus (cf. liste des événements en p.10)

### 4 Prestations aux membres

Les prestations aux membres comprennent : la permanence téléphonique, les rendez-vous individuels pour le droit de pratique, l'inscription à l'annuaire des professionnels de la santé de l'AMG, ainsi que la gestion des membres.

### 5 Travail de réseau

Le travail de réseau se divise en trois grands axes : les réseaux politiques, institutionnels et académiques. Ce travail est primordial pour développer des partenariats et faire avancer nos dossiers.

### 6 Médias / communication / visibilité

Le pôle Médias / communication / visibilité regroupe toutes nos activités en lien pour promouvoir et donner de la visibilité à notre association et aux enjeux de notre profession. Il comprend les interviews avec les médias, la gestion du site internet, les cartes de vœux de fin d'année, la création du rapport d'activité, ainsi que l'envoi de la newsletter.

## RÉPARTITION DES COÛTS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

Une analyse des coûts (salaires / frais effectifs / frais généraux) par domaine d'activité offre une lecture plus équilibrée de nos engagements. (voir ci-dessous)

Avec cette répartition, les « événements » apparaissent comme le premier domaine d'activité de notre association, devant la « gestion interne », les « prestations aux membres », le « travail de réseau », l'axe « médias / communication / visibilité » et les « grands dossiers ».

À noter que deux domaines d'activité ont engendré des recettes en 2017 :

- Les événements : CHF 15'628.10.-
- Les prestations de conseil sur le droit de pratique : CHF 2'382.-

Ces recettes ne sont pas déduites des montants présentés ci-après.

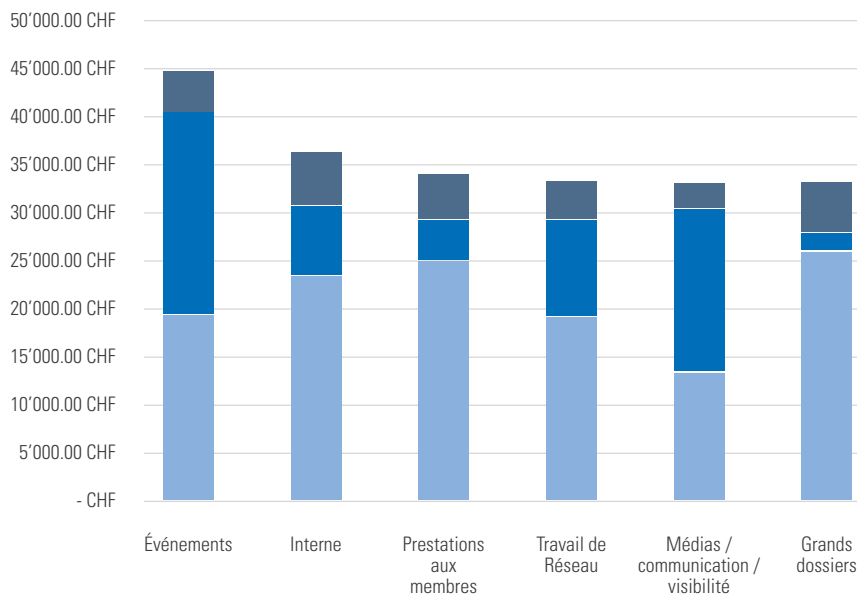
Rubrique	Salaire	Frais effectifs	Frais généraux	Total
Événements	19'176.91 CHF	21'462.40 CHF	5256.10 CHF	45'895.41 CHF
Interne	22'971.28 CHF	7646.37 CHF	6109.02 CHF	36'726.66 CHF
Prestations aux membres	25'008.18 CHF	4'420 CHF	5'000.23 CHF	34'428.41 CHF
Travail de réseau	19'043.13 CHF	10'046.01 CHF	4336.02 CHF	33,425.16 CHF
Médias / communication / visibilité	13'251.18 CHF	17'018.25 CHF	2923.91 CHF	33'193.34 CHF
Grands dossiers	25'643.47 CHF	1'770.00 CHF	5770.52 CHF	33'183.99 CHF
<b>Total</b>	<b>125'094.15 CHF</b>	<b>62 363.03 CHF</b>	<b>29'395.79 CHF</b>	<b>216'852.97 CHF</b>

Le tableau ci-dessous permet de visualiser les montants dépensés en salaire, en frais effectifs et en frais généraux pour chaque domaine d'activité.

- Pour les salaires, les coûts les plus importants ont été réalisés sur la gestion des « grands dossiers » et les « prestations aux membres ».
- Pour les frais effectifs, les « événements » et l'axe « médias / communication / visibilité » ont engendré les plus grandes dépenses.

- Salaire
- Frais effectifs
- Frais généraux

Pour le Comité, ces deux constats illustrent parfaitement la dynamique et les priorités souhaitées. C'est en soi un excellent signal.



# PERSPECTIVES

## **Notre société évolue et de nouveaux défis apparaissent. La psychologie de proximité émerge comme une solution incontournable...**

Qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociétaux, de nombreux changements impactent notre société, nos modes de vie et les besoins de nos concitoyen-ne-s.

Genève n'échappe pas à cette évolution, et aux nombreuses tensions qu'elle génère.

Si, pour certains, elles sont des opportunités de se connaître et d'exprimer pleinement leur potentiel, pour d'autres elles deviennent des défis infranchissables, des impasses humaines.

Face à l'accroissement de la précarité et des flux migratoires, à l'explosion des maladies psychiques professionnelles ou encore au vieillissement de la population, les prestations publiques sont plus que jamais essentielles pour les plus vulnérables d'entre nous.

Le développement urbain prévu d'ici 2040 prévoit une augmentation de près de 21% de la population dans notre canton

et tout particulièrement, au sein des communes genevoises. Si cela représente un merveilleux potentiel pour Genève, il questionne indubitablement notre capacité à penser le « vivre ensemble », le bien-être psychique et la prise en charge de proximité.

À ce jour, la répartition de compétences entre le canton et les communes définit leurs compétences réciproques pour les prestations offertes aux genevoises et aux genevois. En résumé, cette répartition laisse aux communes la responsabilité des prestations offertes aux enfants avant leur scolarisation et aux personnes âgées, les autres prestations étant sous la responsabilité des autorités cantonales.

Dans un contexte de maîtrise des finances publiques et de réduction de la dette, le canton doit faire face à une augmentation des demandes, ce qui génère des tensions importantes dans presque toutes les politiques publiques, avec pour conséquence, des débats et des décisions du Grand Conseil de plus en plus fréquents pour limiter les dépenses, voire les prestations publiques.

Cette répartition mériterait d'être questionnée d'autant que beaucoup de communes genevoises affichent des comptes bénéficiaires et qu'elles sont très souvent les premières interlocutrices de



nos concitoyen-ne-s, en recueillant leurs besoins, leurs mécontentements, mais également leurs détresses.

Dans ce contexte, plusieurs démarches pourraient être menées pour sortir de cette dynamique et repenser les modèles de prise en charge, l'enjeu étant d'assurer une meilleure articulation entre les niveaux cantonaux et communaux, mais aussi de mobiliser différemment les ressources en présence.

Les projets innovants développés par notre association (lire section Présentation des projets) sont autant de moyens et d'opportunités pour faire face aux besoins émergents, en renforçant les dispositifs de prévention, en développant une prise en charge de proximité et en introduisant de nouveaux paradigmes d'intervention.

Notre société est en profonde mutation : il s'agit pour nous, psychologues, experts du soutien humain, de percevoir ces évolutions et d'adapter nos pratiques pour mieux répondre aux nouveaux besoins. Il en va de même pour les autres intervenants sanitaires, sociaux et éducatifs.

Cette réalité est un défi important pour notre canton. Elle nous impose de repenser le modèle et les dispositifs existants, de

changer nos perspectives et de renforcer les synergies interprofessionnelles.

Ces divers constats nous légitiment à poursuivre le travail initié ces dernières années mais aussi à donner une impulsion nouvelle et innovante.

La psychologie et ses applications concrètes sont en effet au coeur de ce processus transformationnel, au service du bien-être et de l'épanouissement de nos concitoyen-ne-s.

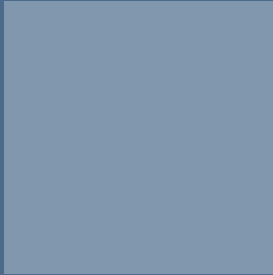
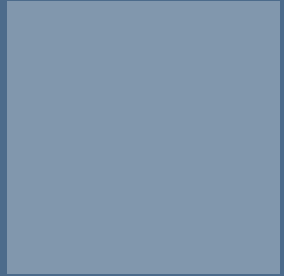
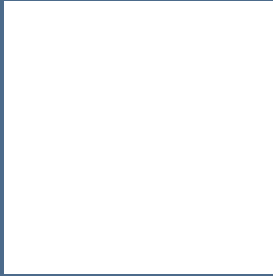
*Pour le comité*

**Loïc Deslarzes**

*Président*

## **AXE DE TRAVAIL 2018**

- Vivre ensemble et bien-être psychique
- Santé mentale en entreprise
- Vieillesse et silver économie
- Psychoéducation et open dialogue
- Promotion et prévention de la santé mentale



COMPTE D'EXPLOITATION	36
BILAN 2017	37

# COMPTE D'EXPLOITATION 2017\*

## PRODUITS

<b><i>Cotisations des membres</i></b>	<b>161'330.00</b>
Conseil sur le droit de pratique	1'382.00
Conférences	15'388.07
Annuaire santé AMG	4'280.00
Produits divers	1'668.98
<b>Total des produits</b>	<b>184'049.05</b>

## CHARGES D'EXPLOITATION

<b><i>Salaires et charges</i></b>	
Salaires / défraiements	109'441.55
Charges sociales	14'212.40
<b><i>Mandats de tiers</i></b>	
Comptabilité / Fiduciaire	2'000.00
Informatique	3'395.60
Journaliste	2'040.00
Conseil sur le droit pratique	2'520.80
<b><i>Frais de fonctionnement</i></b>	
Cotisations GIRT / Associations / Fédérations	3'066.00
Comité / Commissions / Délégations / Assemblée générale	5'646.37
Loyer / charges / charges administratives	15'293.90
Frais divers (frais bancaires et amortissements)	1'951.09
Charges informatiques	2'867.10
<b><i>Charges de prestations</i></b>	
Réception / information / orientation (public et membres)	7'959.80
Travail de réseau et de représentation	6'489.15
Conférences / événements	23'475.70
Promotion (publicité, brochures, etc.)	16'493.51
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>216'852.97</b>

**Résultats** **-32'803.92**

\*Contrôlés et approuvés par la fiduciaire Decoppet Finances et nos réviseurs P. Moise et R. Stauffer.

# BILAN 2017\*

En 2017, notre association présente un déficit moins important que prévu. Cela démontre la bonne gestion et la maîtrise de nos finances. Dès 2018, l'augmentation des cotisations permettra d'équilibrer nos résultats.



**ARGELIA ARESTEGUI**

*Trésorière*

## ACTIFS

### *Actifs circulants*

Caisse	1'091.10
Comptes bancaires	57'495.65
Actifs transitoires	10'646.60

### *Capital immobilisé*

Installations / matériel immobilier	655.85
Ordinateurs / logiciels	3'954.70

---

### **Total des actifs**

**73'843.90**

## PASSIFS

### *Capitaux de tiers à court terme*

Passifs transitoires	19'404.12
Dettes relatives aux charges salariales	2'138.80

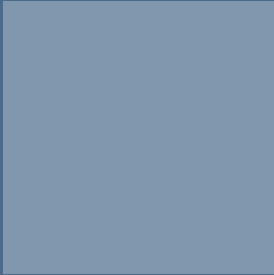
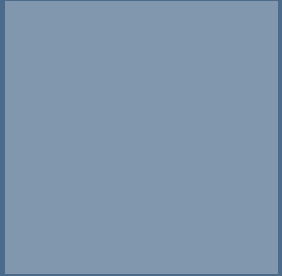
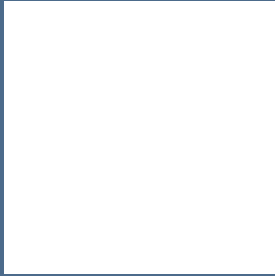
### *Fonds propres*

Capital	85'104.90
Résultat de l'exercice 2017	-32'803.92

---

### **Total des passifs**

**73'843.90**



<b>ORGANE</b>	<b>40</b>
<b>INSTANCES</b>	<b>41</b>

# ORGANE

## COMITÉ

### Président

Loïc Deslarzes

*loic.deslarzes@psy-ge.ch*

### Vice-présidente

Katia Schenkel

*katia.schenkel@psy-ge.ch*

### Trésorière

Argelia Arestégui

*argelia.arestegui@psy-ge.ch*

### Membre du comité

Sofia Guaraguara

*sofia.guaraguara@psy-ge.ch*

## COLLABORATRICES

### Secrétaire générale

Esther Hartmann

*esther.hartmann@psy-ge.ch*

### Collaboratrice scientifique

Mélanie Fong

*melanie.fong@psy-ge.ch*



# INSTANCES

## LES COMMISSIONS OPÉRATIONNELLES

### Déontologie

- *Responsable* : Laurent Mammana
- *Membres* : Claudia Carnino Illutovich, Sylvie Dubois Cassani et Maryline Rodellar

### Migration Contemporaine

- *Responsable* : Sofia Guaraguara
- *Membres* : Ludovic Bornand, Dominique Martin, Dorothée Grzegorzec, Bruna Pereira de Matos et Behnaz Vahidi

### Psychothérapies

- *Responsable* : Ariane Dreyfus
- *Membres* : Mireille Binet, Pierre Haenni, Benoît Reverdin et Sandra Rusconi Serpa

### Travail et Organisations

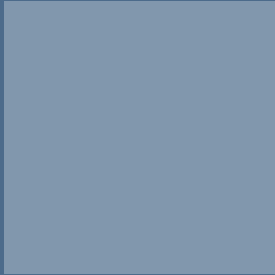
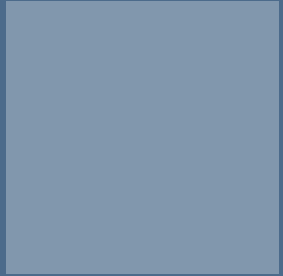
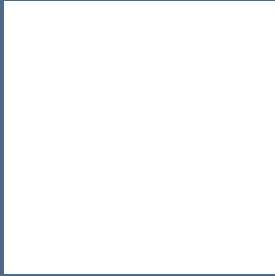
- *Responsable* : Loïc Deslarzes
- *Membres* : Thomas Braun, Mathias Manini et Claudia Saviaux

### Urgence (soutien psychosocial)

- *Responsable* : Katia Schenkel
- *Membres* : Hervé Barras, Michel Berclaz, Amanda Bernabeu et Helena Casazza Latorre

## LES COMMISSIONS OFFICIELLES

- *Conférences présidentielles FSP* : Loïc Deslarzes
- *Assemblée des délégués FSP* : Loïc Deslarzes
- *Groupe Intercantonal Romand et Tessinois des psychologues* : Loïc Deslarzes
- *Formation des Associations Romandes et tessinoises des Psychologues* : Loïc Deslarzes
- *Commission consultative chargée d'évaluer les formations des psychologues auprès du Médecin Cantonal* : Nora Schneider
- *Conseil Participatif de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation à l'Université de Genève* : Esther Hartmann
- *Commission consultative de la santé mentale* : Esther Hartmann



**Crédits**

Graphisme:

Brian Cuttaz - Swink Studio © 2018

Imprimé à Genève - Novembre 2018

# **AGPsy**

Rue des Cordiers 12

1207 Genève

022 735 53 83

[agpsy@psy-ge.ch](mailto:agpsy@psy-ge.ch)

[www.psy-ge.ch](http://www.psy-ge.ch)